

Avril | Mai | Juin 2024

SAINT-ANDRÉ & VOUS n° 155

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



TOUT COMPRENDRE SUR

La révision du PLU dans votre ville

LE PORTRAIT

Rencontre avec les clubs de football et de basket féminins de Saint-André

LE DOSSIER

Le budget 2024, des priorités pour des engagements respectés

ENTRE NOUS

1 an de rencontres : quand les quartiers s'expriment



SOMMAIRE



VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



DANS VOTRE QUOTIDIEN
▸ Les travaux dans votre ville
▸ Parc du Tasta : un nouvel
espace pour vos balades



TOUT COMPRENDRE SUR
La révision du PLU dans votre ville



PORTRAIT
Rencontre avec les clubs de football
et de basket féminins de Saint-André



EN SCÈNE !
La 11^e édition
de péricép'cirque !



DOSSIER
Le budget 2024, des priorités
pour des engagements respectés



L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
Lucie Dillon,
mémorialiste



PRÈS DE CHEZ VOUS
Rendez-vous
en «Terres d'oiseaux»



ENTRE NOUS
1 an de rencontres :
quand les quartiers s'expriment



VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Vincent Poux
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Manon Beccari - Héloïse Richard

COORDINATION
Manon Beccari
MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

J'ai proposé au Conseil Municipal une augmentation des taux de la fiscalité de 2%.

Les taux étaient inchangés depuis 2009. Notre majorité avait convenu que tant que nous pourrions faire autrement, nous n'activerions pas le levier fiscal.

Mais comme une très grande majorité de communes ou de villes, nous faisons face à de multiples contraintes : inflation des prix ; une autonomie financière qui a été diminuée de la taxe d'habitation (il n'y a plus qu'une partie de la population qui participe au financement local) ; une diminution annoncée des subventions ; une évolution démographique qui nous impose des équipements supplémentaires ; la nécessité de reconstruire l'armature de notre commune pour en faire une petite ville d'avenir.

Il nous faut à la fois gérer le présent et adapter la ville au changement climatique et aux risques... De nombreuses responsabilités que nous devons assumer et financer.

Le Budget 2024 est construit sur 3 bases :

- Financer les projets d'investissements engagés (aménagement cyclables, restructuration de la place de la mairie, agrandissement de l'école Bertrand Cabanes, travaux de voiries et hydrauliques ; parc de Lucias ; garages à vélos sécurisés à la gare).*
- Maintenir un niveau de services adapté à une population de 13 000 habitants avec des tarifs fidèles à notre exigence de solidarité.*
- Assumer des charges de centralité inhérente à une ville aux dimensions urbaine et centrale.*

Le Budget 2024 est fidèle à notre projet de mandat avec un programme d'investissements qui restructure la ville pour l'adapter aux nombres d'habitants accueillis et aux enjeux d'avenir. Une ville en transition qui construit les mobilités de demain, qui préserve son cadre de vie et son identité en protégeant son patrimoine bâti et paysager.

Votre Maire
Célia Monseigne

© Estelle Bacot



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Bal pop - Foksabouge



1

LES AÎNÉS EN TERRE IRLANDAISE

Comme chaque année, le CCAS de la ville organise son incontournable repas pour célébrer nos aînés. Pour l'édition 2024, c'était le 10 mars dernier à la salle du Champ de Foire qu'ils ont pu profiter d'un déjeuner convivial avec des spécialités irlandaises !

2

LES FEMMES À L'HONNEUR

A l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, cette année, le CCAS de la ville avait prévu un salon dédié au bien-être le 8 mars dernier. Relaxation, confection de bijoux, prévention de la santé et concert : un cocktail parfait pour une journée réussie !

3

PRÉVENTION CONTRE LES FRELONS

En janvier, les agents du pôle environnement ont installé des pièges à frelons aux endroits stratégiques de la ville tels que les écoles, le cimetière, le parc Chambord, la place du Champ de Foire, la mairie et le parc Robillard pour assurer la prévention contre ces insectes nuisibles !

4

UN PÉRIPLE CRÉATIF À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 23 mars et jusqu'au 6 juillet prochain, entrez dans une programmation sur mesure réalisée par votre médiathèque ! Entre expositions, ateliers créatifs, lectures de contes ou encore spectacle, il y en aura pour tous les goûts ! L'occasion de bien démarrer la saison printanière !

5

UN BAL POP RÉUSSI

Un bon moyen d'entamer le mois de Février à Saint-André ? Participer à son Bal Pop avec les associations Foksabouge, Permis 2 jouer et CLAP pour une soirée remplie d'énergie. Merci aux artistes de The Downtown Hounds et DJ Energy Dreeg et au public présent pour avoir enflammé la piste du Champ de Foire !

© Anthony Rojo



© Anthony Rojo

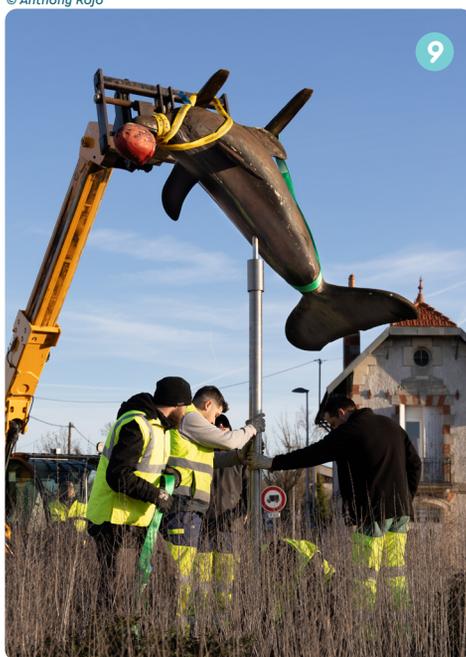
© Laurence Pérou



© Laurence Pérou



© Anthony Rojo



© Laurence Pérou



6 LES VŒUX À LA POPULATION

Vous avez été près de 250 à vous être réunis le lundi 8 janvier dernier lors de la célèbre cérémonie des vœux organisée par la ville. C'était l'occasion pour Madame le Maire de vous présenter les projets pour l'année à venir et de souhaiter pour 2024 des projets remplis d'engagements collectifs !

7 LA SIGNATURE DU COTEAC

Les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais, de Latitude Nord Gironde, l'Éducation nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles signaient le nouveau Coteac (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle) le 25 janvier. Un engagement culturel et artistique fort pour le territoire !

8 LE SPECTACLE « MOTEL »

Le 5 mars dernier, les spectateurs du Champ de Foire ont pu plonger au cœur d'une pièce de théâtre inspirée du célèbre film à suspense « Psychose ». Vous avez été nombreux à apprécier l'univers de « Motel » créé par la compagnie le MAR COLLECTIF !

9 UN DAUPHIN À RESTAURER

Au mois de février, nos agents des services techniques ont eu pour mission de retirer notre cher dauphin, symbole incontournable du rond-point Cousteau qui rend un hommage au célèbre explorateur océanographique. Actuellement, la ville recherche l'entreprise qui pourra le restaurer et lui donner un second souffle !

10 LE TRADITIONNEL CARNAVAL

Le dimanche 24 mars, vous avez été nombreux à déambuler dans les rues de la ville à l'occasion du Carnaval organisé par le Temps des Familles et la commune. Entre les ateliers pour les enfants, le défilé avec fanfare et l'embrasement de la structure bois, tout était réuni pour un dimanche coloré !

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE



© Anthony Rolfo

OUVERTURE PROCHE POUR LA HALLE SPORTIVE

Lancé en juin 2023, les travaux de la Halle Sportive se poursuivent. **La toiture, conçue en toile tendue, est réalisée.** La plateforme pour le sol sportif est terminée et l'évacuation des eaux pluviales est effectuée. Il reste à réaliser le raccordement électrique, la mise en place d'un déshumidificateur et le revêtement sportif. L'installation des équipements et la réalisation des menuiseries apporteront la touche finale à ce projet visant à dynamiser votre ville et offrir des installations de qualité à nos sportifs.

EN CHIFFRES

1 500 000 € TTC

Montant de l'opération
Subvention du Département : 569 301 €

LES QUAIS DU PORT DE PLAGNE EN COURS DE SÉCURISATION

Les travaux de **rénovation de la cale centrale du port** sont en cours. Un quai mixte va être réalisé. L'entreprise chargée des travaux reprendra également la culée de la passerelle existante. Celle-ci sera **remise en service pour les usagers du ponton début avril**. La fin de l'ensemble de ces travaux est prévue pour début mai. Vous pourrez profiter d'un port de Plagne sécurisé pour vos balades printanières !

EN CHIFFRES

1 200 000 €

Montant de l'opération

RUES DE LA CABEYRE ET DE LA GARE : DE NOUVEAUX TROTTOIRS ET UNE VOIRIE SÉCURISÉE

Depuis le début de l'année, vous pouvez vous **déplacer de manière plus sécurisée sur une portion de la rue de la Cabeyre** grâce à la reprise complète des trottoirs. Des îlots de protection ont également été installés sur une partie de la rue de la Gare afin d'assurer la réduction de la vitesse.

EN CHIFFRES

99 000 €

Montant de l'opération



© Anthony Rolfo

QUARTIER DE TERREFORT : LES TRAVAUX AVANCENT

Les travaux pour **favoriser et sécuriser les déplacements doux se poursuivent chemin de Terrefort, chemin du Sablot et rue du 19 mars**. Pendant les vacances scolaires de février, le réseau pluvial et les bordures ont été réalisés entre la rue Groupès et la rue du 19 mars. Les principaux terrassements ont été effectués rue du 19 mars et sur la portion haute du chemin de Terrefort.

EN CHIFFRES

1 170 000 €

Montant de l'opération



© Anthony Rojo

PARC DU TASTA : UN NOUVEL ESPACE POUR VOS BALADES

Dans une époque où la préservation de l'environnement est devenue une priorité absolue, votre ville a aménagé en 2023 le parc du Tasta. Ce parc a pu être créé grâce aux acquisitions successives depuis 2017 de trois terrains accolés.

Symbole d'une ambition politique affirmée, la création de ce parc s'inscrit dans **une volonté de préserver et de valoriser les espaces boisés au sein de la commune**. En aménageant le parc du Tasta, la municipalité vous offre **un écrin de verdure, propice à la détente et à la convivialité**. Une étape décisive dans la création d'îlots de fraîcheur, soulignant l'engagement de la ville envers le bien-être de ses habitants et la conservation de ses espaces verts.

L'INFO EN +

Pour accéder au parc, deux entrées sont disponibles : l'une est située entre les numéros 61 et 73 de la rue de La Tour du Pin, et l'autre se trouve au niveau du 95 chemin du Tasta.



© Anthony Rojo



6 028 m²
de surface

578 000 €
d'acquisition foncière

48 700 €
investis dans le mobilier urbain
et les toilettes sèches

141 700 €
investis dans
les aménagements



© Anthony Rejo

LA RÉVISION DU PLU DANS VOTRE VILLE

Engagée dans une démarche de préservation et d'adaptation aux évolutions et enjeux environnementaux et démographiques, votre ville franchit une étape décisive dans l'urbanisme local avec la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche, ancrée dans la volonté de construire un cadre de vie durable et harmonieux, témoigne de l'engagement de la municipalité à façonner un avenir urbain en phase avec les enjeux actuels et les aspirations des habitants.

En juillet 2023, le conseil municipal a voté la prescription du PLU, marquant ainsi **le début d'un processus ambitieux et participatif**. En novembre 2023, une réunion publique a eu lieu, offrant aux habitants l'opportunité de contribuer et de découvrir les premiers éléments du diagnostic.

UN PLU : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un outil de planification, qui exprime la vision stratégique d'aménagement de la commune en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, de mobilités ...

Il se compose de plusieurs documents :

- **Un rapport de présentation** > Diagnostic
- **Le PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) > Fixe les grandes orientations

Le zonage, le règlement et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) > Fixent les règles à respecter pour la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux).

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU



QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



- Un **patrimoine paysager et patrimonial** intéressant à **préserver** (bois, haies, moulins...)
- Une consommation **d'espaces naturels, agricoles et forestiers**, source d'artificialisation des sols
- **Des sites naturels à protéger** (zones humides, coteaux...)
- Certaines **entrées de ville à requalifier**



- **Des infrastructures** qui fracturent la commune (A10, LGV)
- Une **mobilité** axée essentiellement autour de la voiture
- Des travaux à poursuivre afin de faciliter **les accès piéton et cyclable** au sein de la commune



- Une commune soumise à certains **risques naturels** (inondation par crue ou ruissellement, argile, cavités souterraines)
- Une nécessaire prise en compte des **événements dus au changement climatique**



- Une **croissance démographique** soutenue entraînant une tension au niveau du marché immobilier
- Un **déficit de logements sociaux** et de logements locatifs
- Une nécessité de **diversité et de mixité dans la production de logements**



- Une **valorisation des dents creuses et des friches** à mettre en place
- **La présence de commerces de proximité** en centre-ville à conforter
- Un nombre **d'exploitations agricoles en diminution**

DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION

Un dossier de concertation et un cahier de recueil de vos observations sont mis à disposition à l'espace municipal Soucarros (6 rue Soucarros). Vous pouvez également faire vos demandes à l'adresse suivante : revision.plu@saintandredecubzac.fr et vous renseigner via le site internet de la mairie.



LA PAROLE À STÉPHANE PINSTON

Adjoint municipal délégué à l'urbanisme, aux aménagements urbains et à la revitalisation du centre-ville

Nous avons lancé depuis juillet 2023 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision offre l'opportunité de repenser notre vision de l'urbanisme en prenant en compte les enjeux actuels tels que le changement climatique, le bien-être des habitants, le respect de l'environnement et la préservation du patrimoine architectural.

La révision du PLU est une occasion de revoir notre approche face au changement climatique. Il est primordial d'intégrer des mesures concrètes pour réduire notre impact environnemental.

Le bien-être des habitants doit être au cœur de cette révision. Il est essentiel de créer des espaces de vie harmonieux et inclusifs. Cela passe par la préservation des espaces verts et des cours d'eaux, la création de parcs et de jardins accessibles à tous, ainsi que la promotion d'une mixité sociale et fonctionnelle.

La révision du PLU doit également intégrer des mesures de préservation de l'environnement. La protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles sont des aspects essentiels à prendre en compte. En favorisant la construction durable, en encourageant les espaces verts, nous contribuons à préserver notre écosystème urbain.

Enfin, la révision du PLU doit valoriser et préserver le patrimoine architectural de notre ville. Il est important de protéger les bâtiments anciens, de continuer la restauration du centre-ville dans le cadre du projet petite ville de demain.



ÉTAPE 4 :
ARRÊT DU PROJET



ÉTAPE 5 :
CONSULTATION
ET ENQUÊTE PUBLIQUE



ÉTAPE 6 :
APPROBATION
DU PLU

PRINTEMPS 2025

AUTOMNE 2025

2026

Retrouvez en vidéo l'interview des clubs



bit.ly/2919cnd



Rencontre avec
LES CLUBS DE FOOTBALL
ET DE BASKET FÉMININS
DE SAINT-ANDRÉ

Camille, Damien et Romane – Sébastien et Myriam



Équipes sportives montantes de Saint-André, les féminines U15 du club de football et senior du club de basket n'ont fait que montrer détermination et mental d'acier pour asseoir leur place dans le classement. Rencontre avec les coachs et les capitaines de ces équipes féminines qui font rayonner la ville.



LA PAROLE À CAMILLE, DAMIEN ET ROMANE

FC St André de Cubzac

Damien : Notre équipe U15F est composée aujourd'hui de 17 joueuses de 12 à 14 ans. Il y a une bonne dynamique entre nous. L'ambiance, la cohésion et le niveau de jeu sont au rendez-vous. Il y a une bonne bande de copines, pour certaines ça fait 3 ou 4 ans qu'elles jouent ensemble. Au-delà de l'équipe, c'est aussi à l'échelle du club qu'il y a une bonne entente, des petits aux grands ! C'est grâce à tout ça que nous en sommes là aujourd'hui.

Camille : Une victoire dont on est fières, c'est le match contre l'équipe SAM (Mérignac) mi-décembre.

On a gagné 2-1 contre une équipe de bon niveau et on n'était pas au complet. Même quand on a pris un but, on n'a rien lâché !

Damien : Maintenant le prochain objectif c'est de gagner le championnat et ensuite d'aller le plus loin possible dans la coupe d'Aquitaine qui se termine en juin. D'ailleurs, à la fin de la saison, on organise des journées d'essais pour celles qui souhaitent faire une licence l'année prochaine.

Romane : Même si vous hésitez, venez ! Il y a vraiment une bonne ambiance, toutes les nouvelles filles sont bien intégrées. Et c'est le seul moyen de connaître votre niveau et de savoir si l'équipe et le club vous plaisent !



LA PAROLE À MYRIAM ET SÉBASTIEN

Saint André Basket (SAB)

Myriam : L'équipe féminine des seniors joue en pré-région et on est actuellement 16 joueuses de 18 à 51 ans. Ce qui fait notre force c'est notre esprit d'équipe et notre capacité à composer avec chaque caractère. Aux matchs, c'est la cohésion, la solidarité et le mental qui jouent sur nos résultats.

Sébastien : Il faut trouver des joueuses capables de mettre leurs qualités individuelles au service du collectif. L'ambiance dans l'équipe, c'est ce qui fera la différence. Si tout le monde tire dans le même sens, vous y arriverez. Aujourd'hui on a pour objectif d'accéder aux régionales. On a gagné les deux premiers matchs de la phase 1 et il nous reste la phase 2 à jouer.

Myriam : D'ailleurs, notre plus belle victoire cette saison c'est contre le Taillan où on s'est retrouvées face à une équipe qui ne partage pas nos valeurs. Ça nous a donné les crocs et on a gagné ! C'est ce qui fait la différence.

Ça fait presque 12 ans que je joue à Saint-André et des amitiés se sont créées. En dehors de la compétition, on vient aussi pour passer un moment avec les copines.

Sébastien : Alors si une fille hésite à s'inscrire, elle peut venir sans hésiter ! On fait partie des clubs de Gironde où il y a beaucoup de filles licenciées et la mentalité a toujours plu aux nouvelles venues !

**OÙ TROUVER
LES CLUBS**

FC St André de Cubzac
Plaine des Sports Laurent Ricci
1235, route du Bouilh

Saint André Basket (SAB)
Complexe la Garosse
200, chemin du gymnase



4

© Yann Davy

Spectacle «Une pelle»

LA 11^E ÉDITION DE PÉRIPÉ'CIRQUE !

La 11^e saison de Péripé'cirque se dévoile comme une aventure artistique, transportant les spectateurs dans un véritable univers de cirque de paysages et de récits en Haute-Gironde. Entre acrobaties saisissantes, mentalisme captivant et contorsionnisme intrigant, les artistes offrent un véritable voyage poétique. Retour et focus sur les spectacles jeune public et lumière sur le spectacle « Troisième fougère à droite », qui clôturera la saison et nous promet des découvertes inattendues.

PARCOURS PERIPE'CIRQUE 2024 : UN FESTIVAL D'EMERVELLEMENTS

Venez découvrir un voyage extraordinaire à travers le 11^e parcours de Péripé'cirque, une série de spectacles surprenants présentée par le Champ de Foire. **Le jeudi 18 avril à 20h**, plongez dans l'univers envoûtant de la compagnie Phalène, interprété par Thierry Collet avec le spectacle «**Que du bonheur**» ①. Avec des effets de mentalisme, cet artiste vous invite à découvrir la magie puissante qui réside dans les applications de vos téléphones. Le collectif La Contrebande vous invite ensuite à rejoindre «**Clan cabane**» ②, un spectacle en extérieur où des acrobates vous entraînent dans leur imaginaire, stimulant vos capacités humaines à construire des cabanes, le tout accompagné de trampolines ! **Le mardi 30 avril à 20h**, plongez dans « **Une soirée contorsion** » ③ avec Anouck Lemaine, Alice Rende et la compagnie Allégorie. Leur pratique artistique vous transporte à travers des histoires intenses, vous invitant à renouer avec votre corps et à vous reconnecter avec

celui-ci. Poursuivez votre exploration avec «**Une pelle**» ④ par la compagnie d'un ours, conçu par Olivier Debelhoir. Assistez à la préparation de deux amis artistes pour une ascension vertigineuse, une expérience unique mêlant équilibre, hauteur et musique. 9 mètres de haut, 45 mètres de câble, un balancier pour deux et 17kg d'acier trempé, ce qui les attend en bas ? Vous, autour d'un feu et de la musique !

Dans «**Cosmicomics**» ⑤, un duo de clowns funambules vous emmène pour un voyage interstellaire depuis leur vaisseau spatial, avec une séance d'observation des étoiles prévue à l'issue de la deuxième représentation. Offrez-vous un prolongement en beauté avec «**Huellas**» ⑥ **le mardi 7 mai à 20h** par la compagnie Hold-Up & Co. Dans cette création d'archéologie acrobatique, plongez dans des images ancestrales, vous offrant un instant de pur enchantement ! Enfin, clôturez ce parcours Péripé'cirque avec «**Drop**» de la compagnie bordelaise de trapèze Crazy R pour une évocation rugby à 19 mètres de haut **le 17 mai à 19h30** ⑩.



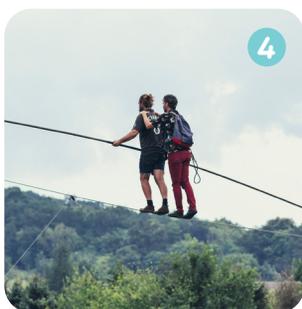
@ Simon Gassein



@ Theo Lavornant



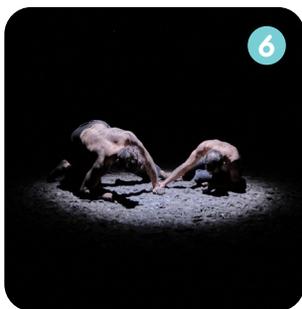
@ Clara Pedro



@ Loïc Nys



@ Boris Voick



@ Didier Delmas



@ Corlia Vieussan



@ Corlia Vieussan



@ Corlia Vieussan



@ Ruan Louie

(RE)VIVEZ L'ENFANCE : ZOOM SUR LES SPECTACLES JEUNE PUBLIC !

Au cœur du Champ de Foire, l'âme enfantine trouve pleinement sa place. Entre rires, émerveillement et réflexions, une vaste sélection de spectacles jeune public offre une véritable immersion dans l'imaginaire de l'enfance. Ces propositions culturelles, soigneusement sélectionnées, ravivent les souvenirs et transportent petits et grands dans des aventures féeriques où la magie opère à chaque instant.

7 Un spectacle « Bleu » complet !

C'était le 6 février dernier, la salle du Champ de Foire affichait complet pour la proposition « Bleu ». Le public s'est laissé couler jusqu'au cœur des fonds marins méditerranéens avec la compagnie italienne TPO qui proposait une rencontre poétique entre projections numériques et tapis de danse interactif.

8 « Jamais dormir » : embarquement vers un imaginaire infini !

Le jeune (et moins jeune) public a été conquis par l'une des pièces de théâtre de l'artiste fil rouge de cette année, Baptiste Amann. Interprété d'une manière poétiquement drôle par Thalia Otmanetelba, le spectacle « Jamais dormir » a offert à chaque spectateur un moment précieux où l'imaginaire était grand ouvert !

9 « UP » ou grandir à son rythme !

Le 20 janvier dernier, la compagnie Lagunarte nous a livré une traversée sonore inattendue. L'artiste a raconté poétiquement qu'on ne peut grandir que jusqu'à sa propre hauteur. Aller trop vite donne le vertige. Chacun son rythme sur le parcours de la construction de soi !

SAVE THE DATE : VENDREDI 14 JUIN – 20H

Plongez au cœur du Bois de Lafont de Saint-André de-Cubzac où la compagnie « Pris dans les phares » vous propose « Troisième fougère à droite ». Laissez-vous envoûter par une immersion en pleine forêt, où chaque sentier dévoile son lot de mystères. Au-delà de l'émerveillement, ce spectacle offre une réflexion profonde. Imaginez une vaste campagne de préservation des espaces forestiers, coupés de toute vie humaine. Dans cet isolement, une quête pour se reconnecter à la nature se dévoile, posant ainsi une question essentielle : quelle est notre place dans l'écosystème ? Au travers d'une mise en scène poétique et drôle, la comédienne invite le public à voyager au cœur de cette réflexion, mêlant décalage et profondeur pour nous rappeler l'importance de préserver notre lien avec la nature.

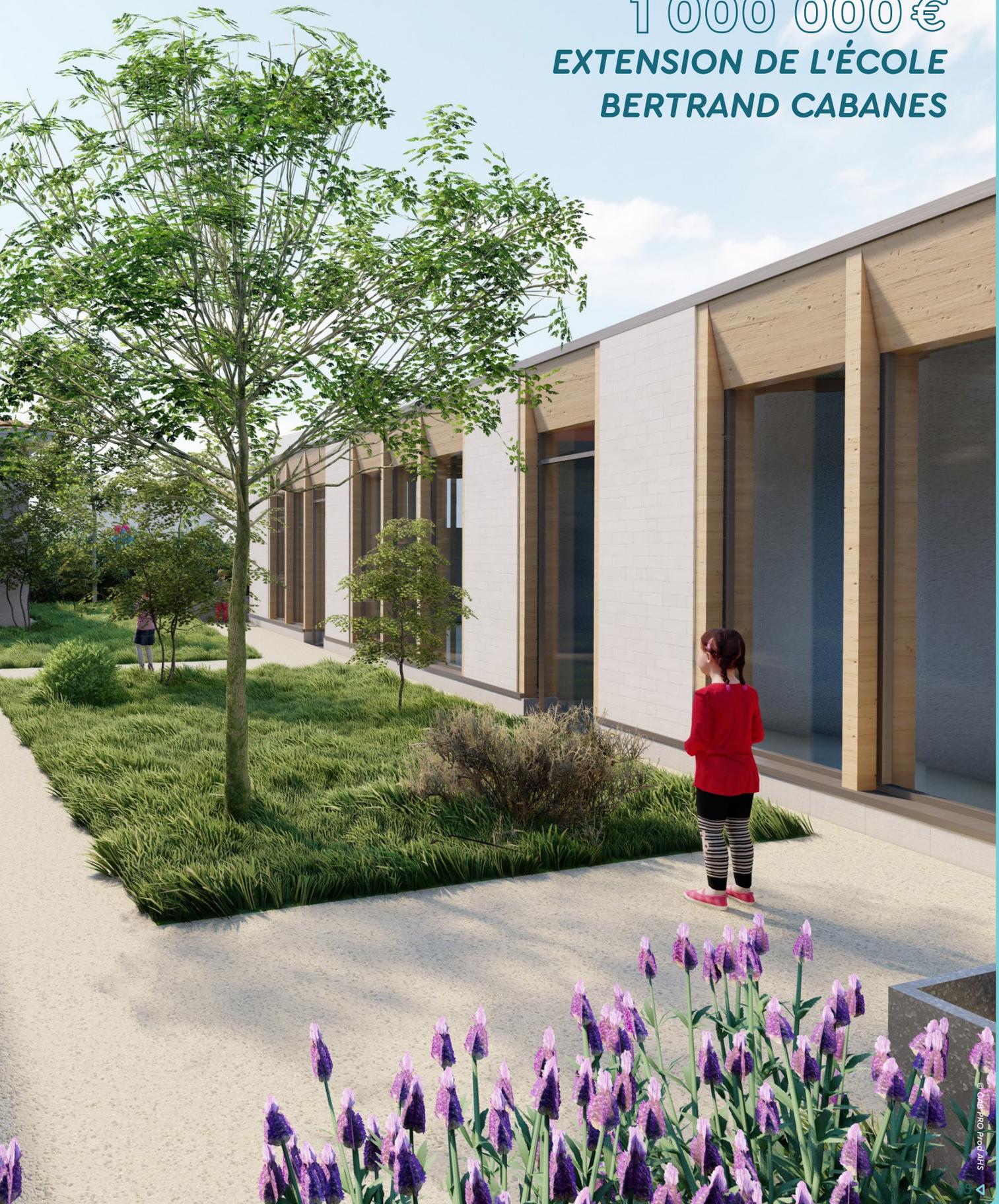
LE BUDGET 2024

DES PRIORITÉS POUR DES ENGAGEMENTS RESPECTÉS

Entre les travaux de requalification du centre-ville, l'extension de l'école Bertrand Cabanes et les nombreux réaménagements de voiries, la municipalité maintient ses engagements en matière d'investissement, toujours au profit de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Tout en tenant compte des enjeux économiques actuels, le budget 2024 reflète la volonté des élus de poursuivre sa trajectoire vers un environnement encore plus agréable et dynamique. Le budget total s'élève à 18,8 millions d'euros dont 10,13 millions de dépenses de fonctionnement et 8,7 millions d'investissement.



1 000 000 € EXTENSION DE L'ÉCOLE BERTRAND CABANES



2024 : PRÉPARER L'AVENIR

Voté le 8 avril en conseil municipal, le budget 2024 de la commune s'élève à 18,8 millions d'euros. Au cœur des décisions financières de la municipalité résident des enjeux cruciaux : équilibrer les recettes et les investissements. Malgré les défis liés à l'inflation, la municipalité maintient le cap pour concrétiser les projets annoncés. Ce dossier offre un regard rétrospectif sur le budget 2023 et fournit des chiffres clés pour comprendre la distribution des ressources publiques.

En 2024, la municipalité continue de s'engager pleinement dans la **concrétisation de projets** d'importance capitale pour **rendre la ville plus agréable, sûre, durable et fonctionnelle pour ses habitants**. La finalisation des travaux de la halle sportive, estimés à 1 500 000 €, ainsi que de l'extension du club house de tennis, pour un montant de 255 000 €, sont des étapes cruciales qui aideront à **accueillir plus de licenciés**, favorisant ainsi **l'organisation et la pratique du sport à Saint-André**. De plus, la consolidation des quais de Plagne, nécessitant 1 200 000 €, **renforcera la sécurité et la pérennité du port**.

Pour l'année en cours, des réalisations ambitieuses se profilent, notamment **les travaux du Pont de Lapeyre**, évalués à 300 000 €, et **les travaux de réaménagement du quartier de Terrefort**, pour un total de 1 170 000 €.

Parmi les importants investissements sur l'année 2024, nous pouvons également citer le début des travaux pour le réaménagement des voiries rue Hubert de l'Isle, rue du 8 mai 1945 et rue de la Tour du Pin pour un montant de 2 100 000 €. Le projet de revitalisation du centre-ville estimé à un montant total de 3 400 000 €, comprend une première phase de travaux de réaménagement du cours Clemenceau en 2024, visant à insuffler une nouvelle dynamique au cœur de la ville. L'extension de l'école Bertrand Cabanes est également prévue, avec un budget de 1 000 000 €, pour répondre aux besoins croissants de la population scolaire.

Dans cette démarche, la municipalité reste attachée à **embellir la ville et à la préparer au mieux pour l'avenir**. Des cheminements plus doux sont au cœur de cette vision, visant à rendre **la ville encore plus conviviale**.



LA PAROLE À MICKAËL COURSEAUX 1^{er} adjoint au Maire délégué aux finances

Le budget 2024 est le reflet de notre volonté de continuer à faire évoluer notre ville compte tenu des différents enjeux économiques et écologiques actuels. Un budget ambitieux, à la hauteur de

nos aspirations et de nos défis où nous avons su préserver l'équilibre financier de notre commune en maîtrisant les coûts de fonctionnement avec un budget réel de dépenses s'élevant à 10 millions d'euros, représentant une hausse modérée de 6 %. Cette gestion responsable nous permet d'absorber au mieux les impacts importants de l'inflation des prix de l'énergie et des matières premières, en augmentation de 20% en 2023 et d'une prévision de 9,5% sur cette année.

Au-delà de cet effort de stabilité budgétaire, nous affichons une vision prometteuse pour l'avenir de notre ville. Avec 8,7 millions d'euros de crédits d'investissement ouverts, nous lançons en 2024, des projets stratégiques pour l'avenir de Saint-André.

Parmi ceux-ci, le projet phare de notre mandat, la requalification du centre-ville, passe en phase opérationnelle. Ce programme de 4 millions d'euros vise

à insuffler un nouvel élan, anticipant ainsi les besoins futurs en matière de déplacements et de création d'espaces de convivialité.

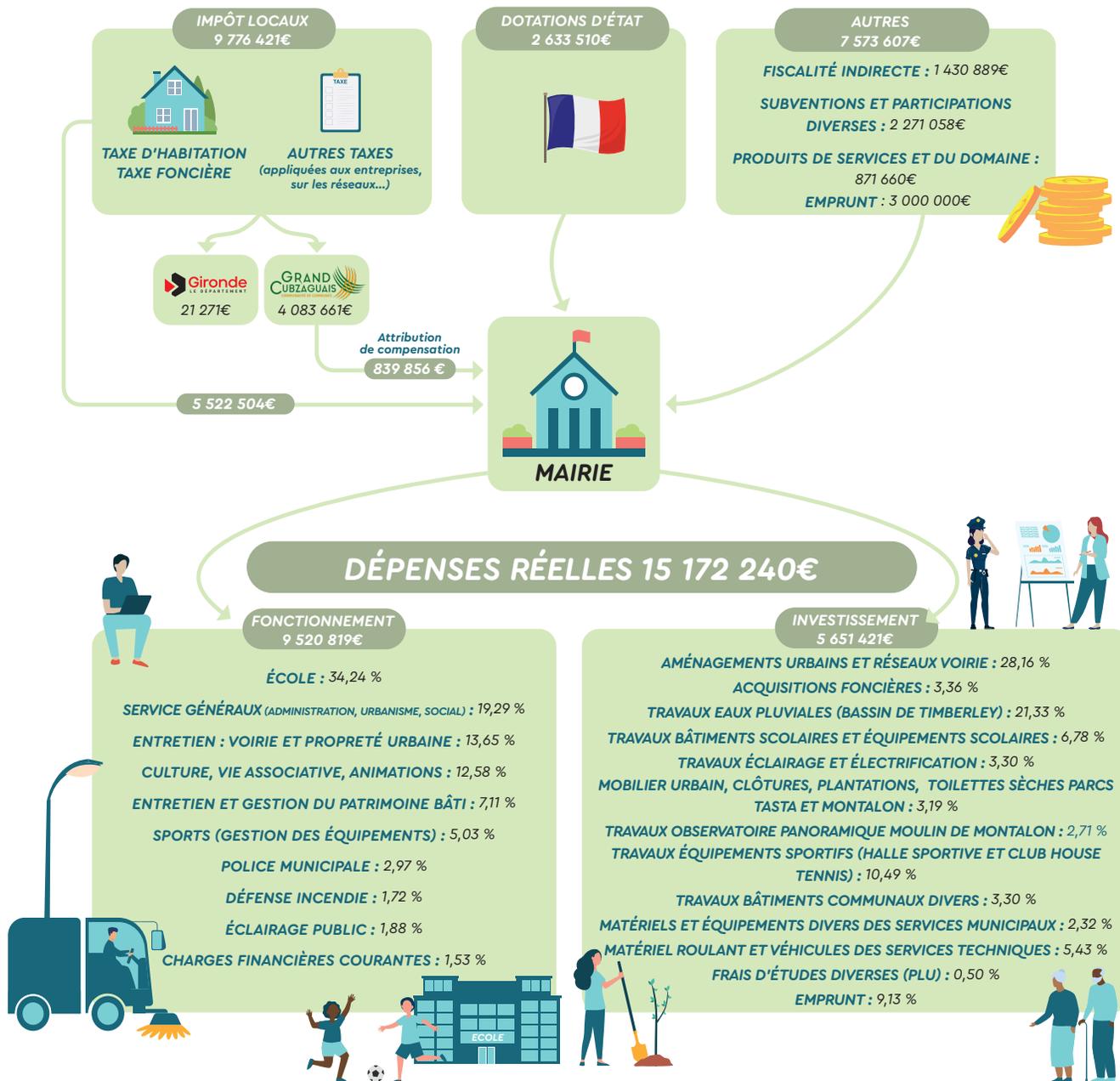
La halle sportive, qui deviendra un lieu sportif emblématique de notre commune, sera achevée cette année. Elle représente un investissement de 1,5 million d'euros destiné à moderniser cet espace et répondre aux besoins des associations sportives et de l'enseignement du collège de la Garosse. Par ailleurs, une enveloppe de 3,2 millions d'euros sera dédiée à l'amélioration de nos voiries, en tenant compte des nouveaux modes de mobilité, des enjeux environnementaux et de la préservation de notre cadre de vie.

Ce budget ne se résume pas à des chiffres, il incarne notre engagement commun à construire un avenir prometteur pour Saint-André-de-Cubzac. C'est le témoignage de notre confiance en notre ville, en ses habitants et en son potentiel.

Continuons à investir, à innover et à façonner un avenir où nous aurons plaisir à nous retrouver, où la qualité de vie sera au cœur de nos priorités. Saint-André-de-Cubzac est bien plus qu'un simple lieu de résidence, c'est notre ville que nous devons embellir, adapter et protéger ensemble.

RETOUR SUR LE BUDGET 2023

RECETTES RÉELLES 16 569 477€ + ÉPARGNE ANTÉRIEURE 2 742 874€



EN CHIFFRES

1,86 MILLIONS €
le niveau d'épargne
nette en 2023

20 €
d'autofinancement constitué sur 100€
de recettes de fonctionnement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024



FIN DES TRAVAUX
HALLE SPORTIVE
1 500 000 €

FIN DES TRAVAUX
**EXTENSION
CLUB HOUSE TENNIS**
255 000 €

DÉBUT DES TRAVAUX
**EXTENSION ÉCOLE
BERTRAND CABANES**
1 000 000 €

**VELOS
À LA GARE
D'ARRIVÉE
COMMUNE**
00 €

**RECONSTRUCTION
DU PONT DE LAPEYRE**
300 000 €

PARTICIPATION DE LA COMMUNE
DE LA LANDE DE FRONSAC
DE 150 000€

et aussi...

**REPRISE DE LA PISTE CYCLABLE
AVENUE JULES FERRY**

163 000 €

**SÉCURISATION
DU CHEMIN DE BOIS MILON**

50 000 €

**RÉFECTION
DE L'ALLÉE DE LA FONTAINE**

27 000 €

RÉFECTION DE LA RUE COUREAU

34 000 €

**RÉFECTION D'UNE PARTIE
DU CHEMIN DE GASTINEAU**

50 000 €

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble
des documents
budgétaires de la
commune pour
l'exercice 2024 en
scannant ce QR code



03/09/2024/11:14



© DR

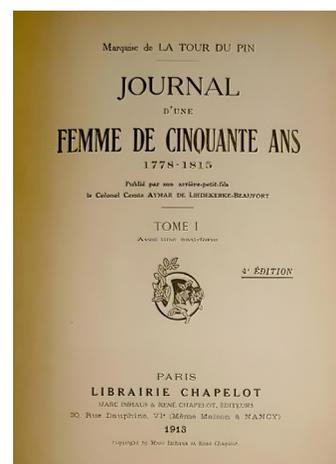
LUCIE DILLON (1770-1853)

MÉMORIALISTE

En 2020, le conseil municipal de Saint-André délibère sur la viographie et choisit de donner le nom de Lucie Dillon à la plus longue rue du quartier de Bois Milon.

Qui est donc cette jeune fille de l'aristocratie qui ne manquait pas d'esprit, qui ne connut pas de destin prestigieux, ni joué de rôle politique au cours de la longue période mouvementée qu'elle a traversée ? **Lucy Dillon, future comtesse puis marquise de La Tour du Pin, est une mémorialiste qui entreprit la rédaction du « Journal d'une femme de cinquante ans » à partir de janvier 1820.**

Dans ces mémoires, elle trace un récit coloré de la Cour de Louis XVI à la veille de la Révolution, alors dame du palais de Marie-Antoinette, et vivant dans l'intimité des souverains. **Elle raconte les premiers soubresauts de la Révolution, la fuite de Paris, les mauvais jours venus, la Terreur en province, l'exil aux États-Unis et en Angleterre, l'exil intérieur sous l'Empire au château du Bouilh, la première Restauration, les Cent Jours, puis, dans ses lettres, sa vie d'ambassadrice en Italie et enfin la disgrâce sous Louis-Philippe. Une large fresque des différents régimes politiques qu'elle a connus. Tout un panorama historique.**



© DR

ENFANCE ET JEUNESSE

Henriette Lucy Dillon, est née le 25 février 1770, à Paris. Issue d'une famille irlandaise, elle est la fille d'Arthur Dillon dont les ancêtres, restés fidèles au roi Jacques II Stuart, le suivirent en exil en France. Son père est colonel du Régiment Dillon et sa mère, la comtesse Thérèse Lucy de Rothe, est une dame de Palais de Marie-Antoinette d'Autriche.

Après le décès prématuré de sa mère en 1782, Lucy est confiée à sa grand-mère maternelle Madame de Rothe. Son enfance, dépourvue d'affection, n'a pas été très heureuse.

À 17 ans, elle épouse, Frédéric-Séraphin, comte de Gouvernet, alors colonel en second du régiment Royal-Comtois-Infanterie et fils du ministre de la Guerre de Louis XVI, Jean-Frédéric de La Tour du Pin. **Elle est officiellement présentée à la Cour où elle prend son service auprès de la reine et francise son prénom en Lucie.**

LE VENT DE LA RÉVOLUTION

Au début de la Révolution, elle loge à Versailles. En octobre 1789, Lucie est témoin de l'émeute populaire qui ramène à Paris le roi et sa famille. Elle assiste à la fête de la Fédération au Champ de Mars le 14 juillet 1790.

Au moment de la fuite à Varennes, son mari est ministre plénipotentiaire en Hollande.

C'est en 1793, que son beau-père est arrêté, appelé à témoigner au procès de Marie-Antoinette qu'il défendit avec courage.

En mars, **Lucie et son mari quittent Paris pour se retirer au château du Bouilh**, mais n'y seront bientôt plus en sûreté. Réfugiés et cachés à Bordeaux, c'est grâce à l'entremise de la future Mme Tallien, qu'est organisé le départ clandestin vers l'Amérique avec l'installation et une nouvelle vie dans une ferme laitière, près de New York. C'est là-bas, en octobre, qu'elle apprend que son père et son beau-père ont été guillotins en avril 1794.

En 1796, au retour en France, les menaces contre les émigrés sont toujours bien présentes. Redépart en catastrophe vers l'Angleterre et retour via l'Allemagne et la Hollande au moment du coup d'état de Brumaire.

À partir de 1800, ce sont les retrouvailles avec Saint-André, la famille est exposée à un exil intérieur au Bouilh jusqu'en 1808. Par un coup de fortune extraordinaire, M. de

La Tour du Pin est reçu par l'empereur, et nommé préfet à Bruxelles. Lucie devient dame d'honneur de Joséphine.

LA RESTAURATION

En 1814, à l'effondrement de l'Empire et la période de la Restauration, son mari revient à la diplomatie et participe, en tant que secrétaire, au Congrès de Vienne.

Après la Restauration des Bourbons, elle continue à suivre son mari dans ses différentes fonctions diplomatiques jusqu'en 1830, date à laquelle celui-ci refusa de prêter serment au nouveau régime. Elle

l'accompagna alors dans un long exil volontaire et ils rejoignent leur fils Aymar, condamné à mort par contumace, pour son implication dans le complot anti-orléaniste de la duchesse de Berry, en 1831 en Vendée.

Suite à la mort de son mari à Lausanne en 1837, elle partit avec son fils, (seul survivant de ses six enfants), pour l'Italie, et s'installa à Pise, en Toscane, où, **âgée de quatre-vingt-trois ans, la mort vint la surprendre le 2 avril 1853.**

Exilée (sans être émigrée) en Amérique, puis en Angleterre, ayant accompagné son mari devenu préfet sous Napoléon, puis ambassadeur sous la Restauration, **elle a su s'adapter**

aux événements et aux évolutions des mentalités et des institutions.

Celle qui fut tour à tour dame de Cour auprès de Marie-Antoinette, ambassadrice aux Pays-Bas, fermière en Amérique, brodeuse en Angleterre, châtelaine et éducatrice au Bouilh, a donné **l'exemple d'une femme qui a su affronter les épreuves avec courage, intelligence, volonté et pragmatisme.**

Les mémoires inachevés du « **Journal d'une femme de cinquante ans** » furent publiés par son petit-fils en 1909 et réédités à plusieurs reprises depuis. Ils restent un témoignage des plus instructifs sur une des périodes les plus troublées de notre Histoire.

Texte écrit en collaboration avec l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL).



«LUCIE DILLON A DONNÉ L'EXEMPLE D'UNE FEMME QUI A SU AFFRONTÉ LES ÉPREUVES AVEC COURAGE, INTELLIGENCE, VOLONTÉ ET PRAGMATISME.»



Association Historique
du Cubzaguais – ARHAL

arhal.jimdo.free.com



RENDEZ-VOUS EN «TERRES D'OISEAUX» LE PARC ORNITHOLOGIQUE DE L'ESTUAIRE

Ami.e.s de la nature, cette sortie est faite pour vous ! Et si l'on s'intéressait d'un peu plus près aux nombreuses espèces d'oiseaux qui nous entourent ? C'est ce que vous propose Terres d'Oiseaux, une réserve naturelle nichée en plein cœur de l'Estuaire de la Gironde à Braud-et-Saint-Louis.

PRÉPARER SA BALADE

40 MIN

en voiture
de Saint-André-de-Cubzac

+ DE 130

espèces
d'oiseaux observées

120 HA

d'espace
naturel

1

▷ UN INSTANT
AU PLUS PROCHE DES OISEAUX

Au pied du port des Callonges, Terres d'Oiseaux a fait son nid en 2010 sur l'une des dernières roselières de l'Estuaire de la Gironde. Le concept est simple : partir à la découverte des oiseaux au cœur même de leur environnement. Avec 12 observatoires et 3 plateformes de lecture du paysage, vous ne manquerez pas d'opportunités pour observer nos chers amis à plumes. Une balade facile d'accès grâce aux sentiers de découvertes qui vous emmèneront aux 4 coins du site.



© Terres d'Oiseaux

© Plumes connection



2

▷ PETIT À PETIT,
L'OISEAU FAIT SON NID... OU NON !

Avec plus de 130 espèces d'oiseaux observées chaque année, Terres d'Oiseaux vous fera voyager parmi de nombreuses espèces sauvages, migratrices et sédentaires. Car oui, le site n'est pas un espace clos mais bel et bien un lieu de repos où bon nombre d'entre eux y font une escale avant de reprendre la route. Il faudra donc faire preuve de patience et observer d'un œil de lynx (et avec une paire de jumelles) le paysage pour profiter pleinement de l'expérience !

3

▷ LA FAUNE ET LA FLORE AVANT TOUT !

Avant d'être un lieu de visite, Terres d'Oiseaux est avant tout une réserve ornithologique. Ses objectifs sont tournés vers la restauration et la conservation des habitats et des espèces, l'amélioration de leur connaissance et la sensibilisation à l'environnement. Ce petit havre de paix apporte aux oiseaux un peu de réconfort durant leurs aventures, le site se trouvant sur l'axe migratoire de l'avifaune. Le lieu idéal pour réaliser le recensement des espèces qui viennent pointer le bout de leur bec !



© Plumes connection

© Plumes connection



4

▷ ENVIE DE TENTER L'EXPÉRIENCE ?

Lieu : 2 les Nouvelles Possessions, 33820 Braud-et-Saint-Louis
 Tarifs : Adulte : 6€ / Enfant -5 ans : Gratuit / Enfant -15 ans : 4€ / Tarif réduit : 4€
 Horaires estivals: Du 1^{er} mars au 30 avril : ouvert tous les jours de 10h à 18h / Du 1^{er} mai au 14 juin : ouvert tous les jours de 10h à 19h / Du 15 juin au 14 septembre : ouvert tous les jours de 10h à 20h /
 Contact : 05 57 32 88 80 / contact@terresdoiseaux.fr

1 AN DE RENCONTRES : QUAND LES QUARTIERS S'EXPRIMENT

Quelques mois après les élections municipales, vos élus ont découpé la ville en plusieurs quartiers afin de pouvoir organiser des réunions dans chacun d'entre eux. Étalées entre la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2024, 11 réunions de quartiers ont été réalisées à la salle du Mascaret. Entre présentation de projets, rencontres et échanges, voici un retour sur une année de proximité. Zoom sur le bilan des réunions de quartier.



LES RÉUNIONS DE QUARTIER C'EST QUOI ?

Une invitation personnalisée pour chaque foyer afin d'informer sur le lieu, l'heure et la date de l'événement. La première partie de la réunion est consacrée à la **présentation de l'actualité du quartier** par Madame le Maire. La seconde partie, nous vous laissons la parole afin de **poser toutes les questions que vous souhaitez**. Pour conclure chaque réunion, un apéritif est prévu, moment plus informel durant lequel **vous pouvez vous rencontrer et continuer d'échanger avec l'ensemble de vos élus**.

VOS PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS



Les travaux de voiries et la sécurisation des cheminements doux



Les incivilités du quotidien



Les évènements climatiques (la gestion des eaux notamment)



Les interrogations sur le nouveau dispositif de collecte du SMICVAL



LA PAROLE À YANN LUPRICE

Conseiller Municipal délégué à la concertation citoyenne et la vie des quartiers

C'est un bilan annuel très constructif. Les réunions de quartiers sont nécessaires afin de mieux comprendre et appréhender les problématiques et préoccupations de chaque foyer. Sur l'ensemble des points évoqués, les échanges ont pu se faire à chaque fois, grâce à un respect mutuel, même lors des désaccords.

Des réponses ont pu être apportées à la plupart de vos interrogations. En 2024, nous recommençons une nouvelle session de réunions pour chaque quartier. Pour les questions restées sans réponse à ce jour, nous avons à cœur de trouver des solutions ou compromis et mettons tout en œuvre pour y répondre avec l'aide précieuse des services de la ville.

VOS PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

11 AVRIL 2024
Secteurs rue Nationale Sud / Mondenard / Gare

23 MAI 2024
Secteurs rue la Fontaine / Lapouyade / Jugeau



bit.ly/3UOZVVI

Vous souhaitez connaître les élus référents de vos quartiers afin de pouvoir prendre rendez-vous ? Scannez le QR CODE

Pour toujours mieux répondre à vos besoins ou interrogations, nous vous invitons à contacter vos élus par mail : moneludequartier@saintandredecubzac.fr

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

AVRIL

VENDREDI 5 AVRIL À 20H30

Concert de printemps
par l'Orchestre d'Harmonie
de Saint-André-de-Cubzac
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 6 AVRIL À 9H

**Finale Départementale
de Foot U13**
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI

SAMEDI 6 AVRIL À 20H30

Concert Mandol'in Tempo
→ CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 7 AVRIL DE 8H À 18H

Brocante par le Comité des fêtes.
Exposants inscription au bureau
de tourisme 05 57 43 64 80
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

LUNDI 8 AVRIL À 18H

Conférence historique
par l'ARHAL: Histoire du Château
Timberley
→ SALLE DU MASCARET

JEUDI 18 AVRIL À 20H - PÉRIPÉ'CIRQUE

**Spectacle de mentalisme
Que du bonheur (avec vos
capteurs)**
→ CHAMP DE FOIRE *

DU 15 AU 27 AVRIL - PÉRIPÉ'CIRQUE

**Stage gratuit
de cirque 12-25 ans** Sur
inscriptions auprès du Champ de Foire

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 AVRIL DE 15H À 19H

Don du Sang
→ SALLE DU MASCARET

SAMEDI 27 AVRIL - PÉRIPÉ'CIRQUE

Circavalcade
→ PARC ROBILLARD

MARDI 30 AVRIL À 20H - PÉRIPÉ'CIRQUE

Soirée contorsion
→ CHAMP DE FOIRE *

MAI

MERCREDI 1^{ER} MAI 8H À 18H

Floralies par le Comité des fêtes
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 7 MAI À 20H - PÉRIPÉ'CIRQUE

Spectacle d'acrobatie Huellas
→ CHAMP DE FOIRE *

**JEUDI 16 MAI DE 14H À 17H
ET SAMEDI 18 MAI DE 9H À 12H**

**Braderie
du secours populaire**
→ SALLE DANTAGNAN

VENDREDI 17 MAI À 19H30 - PÉRIPÉ'CIRQUE

Spectacle de trapèze Drop
→ TERRAINS DE SPORT DE LA GAROSSE *

SAMEDI 18 MAI À 15H

**Inauguration
du moulin de Montalon**
→ SITE DE MONTALON

SAMEDI 18 MAI À 19H

Bal solidaire
organisée par le CCAS
→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 23 MAI À 20H

**Concert du Collège
de la Garosse**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 25 MAI À 20H30

**Concert de fin d'année
de l'Ecole de Musique**
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 25 MAI DE 10H À 22H

Journée conviviale par le Temps
des Familles et Bordeaux 45
→ PARC ROBILLARD

JEUDI 30 MAI À 19H

Soirée Jeunes en scène
→ CHAMP DE FOIRE

JUIN

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN

Battle Serial Kickerz
→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 1/8/15/22/29 JUIN À PARTIR DE 19H

**Marchés nocturnes
et animations**

Par le Comité des Fêtes du Cubzaguais
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 4 JUIN À 19H

**Spectacle de l'OGEC STAM
Saint-André Sainte-Marie**
→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 14 JUIN À 20H

**Spectacle Troisième
fougères à droite**
→ BOIS DE LAFONT *

SAMEDI 15 JUIN À 17H

**Concert de l'Harmonie
de Saint-André-de-Cubzac**
avec la participation de l'Harmonie
de Libourne
→ THÉÂTRE DE VERDURE - CHÂTEAU
ROBILLARD

DIMANCHE 16 JUIN

Fête du vélo
par le Grand Cubzaguais
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

MARDI 18 JUIN

**Représentation de théâtre
de l'OGEC STAM Saint-André
Sainte-Marie**
→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la musique
→ DANS LA VILLE

MARDI 25 JUIN À PARTIR DE 19H

**Spectacle
de l'école Pierre Dufour**
→ CHAMP DE FOIRE

JEUDI 27 ET VENDREDI 28 JUIN DE 15H À 19H

Don du sang
→ SALLE DU MASCARET

**VENDREDI 28 JUIN À 21H
ET DIMANCHE 30 JUIN À 15H**

**Gala de fin d'année
des Meuniers de Montalon**
→ CHAMP DE FOIRE

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur vos réseaux sociaux !

▷ www.saintandredecubzac.fr ▷ [f saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) ▷ [@villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)



TÉLÉRELÈVE : LE NOUVEAU DISPOSITIF DE LA SOGEDO

Depuis janvier 2024, la Sogedo met en place un nouveau dispositif de Télérelève. Avec déjà 2 600 compteurs installés sur la commune, le déploiement se fera progressivement sur 2 ans. Ce nouveau système permet aux habitants **d'être alertés en cas de fuite et de suivre leur consommation**. L'installation est simple : un agent de la Sogedo remplace le compteur existant par un modèle équipé de Télérelève, sans nécessiter la présence de l'abonné. Cette transition se fera en douceur, sans perturber la continuité du service. Le coût du compteur est inclus dans le prix de l'eau et son évolution. **Ce système offrira aux habitants plus de tranquillité**, en cas de fuite vous serez directement alertés, permettant des interventions rapides et réduisant la perte d'eau. La possibilité de suivre précisément la consommation **encourage également à une gestion de l'eau plus responsable**.



FAUCHE TARDIVE : POUR UN ÉCOSYSTÈME PLUS RICHE ET ÉQUILIBRÉ

Depuis plusieurs années, dans votre ville, **la fauche tardive** s'impose comme une pratique écologique et respectueuse de notre environnement. En laissant l'herbe pousser plus longtemps, **nous favorisons la pollinisation et nous préservons la biodiversité** en offrant refuge et nourriture à une multitude d'insectes, d'oiseaux et d'autres animaux. Ce parti pris contribue également à **la préservation des sols et à la réduction de l'empreinte carbone**.

C'est aussi le meilleur moment pour limiter la propagation des moustiques tigres, n'oubliez pas d'adopter les bons gestes ! **Pensez à vider les récipients qui contiennent les eaux stagnantes** dans vos jardins (coupelles, pots de fleurs) et couvrez vos réservoirs d'eaux.



DU CHANGEMENT DANS VOS BUREAUX DE VOTE !

Vous êtes un.e habitant.e de la commune ? Vous gérez une entreprise ou payez des impôts locaux dans la ville ? Vous votiez donc habituellement certainement dans l'un des 8 bureaux de vote de Saint-André ! En raison de la création d'un 9^e bureau de vote, **la municipalité a dû réorganiser les lieux de vote**. Pour nos cher.es cubzaguais.es votant à l'école Pierre Dufour, pas de changement ! Pour les autres, pas de panique, **vous allez recevoir une nouvelle carte électorale pour annoncer le changement potentiel de lieu de vote**.

Liste des bureaux : Bureau 1 : Mairie / Bureau 2 : Salle Robillard / Bureau 3 : Salle du Mascaret / Bureau 4 : École Pierre Dufour / Bureau 5 : Salle du Mascaret / Bureau 6 : École Pierre Dufour / Bureau 7 : École Bertrand Cabanes / Bureau 8 : École Lucie Aubrac / Bureau 9 : École Suzanne Lacore

L'INFO EN +

Vous n'êtes toujours pas inscrit sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au 3 mai prochain pour pouvoir voter lors des élections européennes.



AIDE POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE !

Vous avez un jardin et souhaitez arroser vos plantes avec une eau non traitée et respectueuse de l'environnement ? Vous êtes convaincu qu'il faut préserver les réserves d'eaux souterraines ? N'hésitez plus, **les récupérateurs d'eau de pluie** présentent des **avantages économiques et écologiques** ! Depuis le 8 mars dernier, la ville reconduit son enveloppe budgétaire de 2000€ pour **vous aider à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie**. Une aide financière pouvant aller jusqu'à 50€ pour une cuve de plus de 300 litres !

BON À SAVOIR

Certaines pièces vous seront demandées pour remplir votre dossier : la facture de l'achat de votre récupérateur d'eau, acquittée à partir du 8 mars, un justificatif de domicile de moins de 6 mois, une copie d'un justificatif d'identité, un relevé d'identité bancaire, si vous êtes locataire : autorisation du propriétaire ou de la co-propriété.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 saintandredecubzac 📷 villesaintandredecubzac

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Compétences partagées mais argent dilapidé

Le début de l'année est toujours marqué par les débats et les votes des différents budgets des collectivités territoriales. Cette année, la communauté de commune (CDC) et la ville font le même constat : **les marges de manœuvres sont de plus en plus faibles.**

Malgré le fait que chacune de ces collectivités ont des compétences claires et définies, chacune continue de s'occuper de ce qui ne la regarde pas. Et à ce petit jeu, la ville et la CDC ont visiblement du mal à mettre en musique leurs actions :

Alors que la CDC a pris une partie de la compétence Culture, comment imaginer que le fonctionnement du Champ de Foire (4% de la masse salariale) soit financé intégralement par la ville et que le bâti (et l'entretien) reste propriété de la commune ? Alors que ce ne sont pas les seuls cubzaguais qui profitent de la programmation élitiste et non populaire de cette salle.

Alors que les clubs utilisateurs de la Plaine des Sports voient le nombre de licenciés hors communes augmenter, les besoins en termes de terrain sont repoussés par la majorité d'un revers de main car ce n'est pas à St-André de payer pour les autres villes. Comme c'est le cas pour la piscine, pourquoi ne pas rétrocéder la Plaine à l'intercommunalité afin que les besoins puissent être absorbés par toutes les communes du Grand Cubzaguais ?

Alors que le site de Montalon est un site touristique de notre territoire, pourquoi serait-ce à la commune de payer tous les travaux de mise en valeur (justifiée et nécessaire) du site ? La communauté de commune ayant la compétence du tourisme il aurait été de bon ton qu'elle finance tout ou partie du million d'euros engagé depuis le début du mandat pour la réhabilitation du site.

Le pari de la cuisine centrale (souhaitée de nos vœux) engagé par la CDC est une bonne chose, dommage que la commune n'ait pas souhaitée s'associer à ce projet afin de faire des économies d'échelles sur l'alimentation dans nos écoles et renforcer la part du bio.

Il est urgent de faire un travail de clarification et de **lancer réellement le processus de mutualisation** de certains services qui permettrons à coup sûr de faire des économies substantielles sur les finances de la commune et de l'intercommunalité. **En attendant, vos impôts augmentent.**

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL – Vincent CHARRIER

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Est-ce qu'un pays existe sans paysan ?

Les difficultés de nombre d'agriculteurs à boucler les fins de mois ne datent pas d'aujourd'hui. En 1960 : les crises de surproduction ; dans les années 80 : la crise du prix du lait ; en 2024, la crise agricole conjugue les problèmes de concurrences, de changement climatique, et de relation perdue entre le producteur et le client.

Les problèmes ne sont pas les mêmes pour l'industrie agro-alimentaire qui soutient les politiques de bas-coûts pour continuer à exporter, et **les paysans qui veulent vendre des produits alimentaires qui ne rendent pas malades.**

Quand on discute avec les maraichers de la commune, quand on discute avec les viticulteurs locaux, ils ne demandent pas la baisse des normes environnementales. Ils demandent la simplification des démarches administratives, l'accompagnement dans la conversion ou l'expérimentation, et surtout que les aides financières soient dirigées vers les exploitations vertueuses.

Pour garantir l'avenir de l'agriculture et la souveraineté alimentaire, il faut préserver les terres agricoles, préserver la biodiversité (sans abeille, plus de fruits) et ne pas laisser les agriculteurs seuls assumer les risques climatiques.

La commune de Saint-André-de-Cubzac, comme un grand nombre de collectivités, prend sa part : acquisitions foncières aux bénéficiaires de la préservation des zones naturelles ou forestières ; éducation populaire autour du maraîchage ; installations de producteurs locaux sur le marché de plein air ; application de la loi Egalim dans la restauration scolaire ; participation au projet alimentaire de territoire à l'échelle du canton Nord-Gironde.

Demain, la révision du PLU devra confirmer la protection des terres agricoles, forestières et des zones humides.

Mais au-delà de ce que peut faire la commune, il faut aussi que chacun d'entre nous prenne conscience que : pour manger il faut des paysans.

Le prix des fruits et légumes ? Le kilo de pommes-de-terre ou de salade des maraichers locaux est souvent moins cher qu'au supermarché.

Le prix de la viande ? Il est fait d'hectares de prairies en herbe, de la qualité de vie des animaux, ou de l'éthique de l'abattage.

Est-ce que le respect de la nature, des animaux, de notre santé ont si peu d'importance pour leur sacrifier nos repas chez les vendeurs de malbouffes ?

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE NON REMIS PAR LE GROUPE DSA
Georges Belmonte



INTERNATIONAL HIP-HOP FESTIVAL

BATTLES BREAK INTERNATIONAUX
CONCERTS - GRAFFITI - EXPO
BASKET 3X3 - AND MORE

1&2
JUN



SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC
SALLE DU CHAMP DE FOIRE

INFOS, RÉSERVATIONS: WWW.SERIALKICKERZ.COM



BILLETTERIE

PROGRAMME

NEWS